

drait-il à ses commettants, s'ils lui demandaient pour quelle fin on entretient ces fleurs? C'est un bon vivant trop gai parfois. Qu'il parle un peu bon sens.

M. SOMERVILLE: Il faut que le gardien de la serre comparaisse devant le comité des comptes publics, et nous pourrions alors connaître la vérité au sujet de cette dépense.

En réponse à l'honorable député d'Assiniboia-ouest, je dirai que, bien qu'il ait annoncé une politique que l'opposition devrait, selon lui, soumettre au pays, nous savons tous quelle a été sa politique à lui, et quelle a toujours été la politique des honorables députés qui appuient le gouvernement. Ils ont l'œil aux édifices publics, aux chartes de chemins de fer, aux concessions forestières—à tout ce qui met de l'argent dans leur gousset; et je crois que l'honorable député d'Assiniboia-ouest est au premier rang de tous ces messieurs. Il figure avec plus de hardiesse chaque année dans le rapport de l'auditeur général. C'est un favori du gouvernement. Il se réjouit des fleurs qui lui sont données. Il retire chaque année du gouvernement fédéral \$6,000 à \$8,000 pour annonces et impressions, et il a les moyens d'acheter à Ottawa les fleurs et les bouquets qu'il met à sa boutonnière. Je vois souvent l'honorable député avec un bouquet à la boutonnière de son habit, et je crois que ça lui va admirablement.

M. DAVIN: Ils me sont toujours donnés.

M. SOMERVILLE: Lorsqu'il annonce la politique de l'opposition, il devrait se rappeler quelle a été la sienne. Elle a toujours été de mettre de l'argent dans son gousset. Nous avons eu plusieurs exemples de sa versatilité dans cette chambre. Pas plus tard que la semaine dernière, il a proposé un amendement dans cette chambre, et le gouvernement ayant présenté un sous-amendement, il a réellement voté contre sa propre motion. Il est toujours disposé à appuyer le gouvernement, parce que le gouvernement le soutient, et il est très désirable pour lui de suivre la politique qu'il a toujours suivie en soutenant les hommes qui le soutiennent.

Personne ne sait ce que deviennent ces fleurs. On a dit pendant la dernière session que le député de Hamilton (M. Brown), avait le monopole de la serre lorsque la chambre était saisie de son petit bill pour la protection des pigeons, et qu'il a présenté un bouquet à tous ceux qui ont voté pour son bill, et leur a adressé une circulaire pour les remercier de leur appui. S'il est vrai que le député de Hamilton a obtenu cette faveur du ministre des travaux publics, j'aimerais à le savoir.

M. GILLMOR: Les a-t-il eus à cette serre?

M. SOMERVILLE: Je veux m'en assurer, et si le ministre des travaux publics ne peut pas nous renseigner sur ce point, comme le député de Hamilton n'est pas présent, l'autre député qui représente cette ville (M. McKay) pourra peut-être nous dire si son collègue a obtenu le monopole de la serre pendant la dernière session, et présenté ces bouquets à ceux qui ont appuyé son petit bill. Je sais que le moins ancien des représentants de Hamilton n'a pas été favorisé de ces bouquets, parce qu'il a combattu le bill; mais, tout de même, il se peut qu'il soit dans la confiance de son collègue, et qu'il puisse nous dire si ce dernier a obtenu du ministre des travaux publics cet avantage de prendre des fleurs dans la serre.

M. PATERSON (Brant): Il y a le point suivant dans cette question: Les honorables députés de la gauche acceptent la déclaration du ministre des travaux publics qui dit n'avoir pas reçu ces fleurs, mais ils sont tout aussi disposés à accepter la déclaration des honorables députés de la gauche qui ont affirmé que le jardinier leur avait déclaré expressément—l'un parle d'après sa propre connaissance, et l'autre dit qu'il a obtenu ses informations d'un certain nombre de dames—que le ministre des travaux publics les avait reçues; et l'honorable ministre verra alors qu'il maintient dans cet emploi un homme qui, non seulement diffame le gouvernement, mais affirme des faussetés à des membres de cette chambre. Est-ce qu'il convient de maintenir une semblable personne dans un emploi public?

M. DAVIES (I.P.-E.): Je demande une explication relativement à l'augmentation de \$12,000. L'honorable député d'Assiniboia, qui n'était pas à son siège ce soir—

Sir JOHN THOMPSON: Il y était.

M. DAVIES (I.P.-E.): Lorsque nous avons voté un demi-million de piastres, a cru devoir, à cette heure avancée, faire un discours inconsideré sur la manière dont l'opposition agit. S'il avait été à son siège, remplissant son devoir—

M. DAVIN: J'ai passé toute la soirée à mon siège.

M. DAVIES (I.P.-E.): Il aurait appris que nous avons voté plus de \$500,000 de deniers publics. Je veux connaître la raison de cette augmentation de \$10,000.

Sir HECTOR LANGEVIN: L'honorable député a posé cette question trois ou quatre fois, mais il doit voir que je n'ai pas eu l'occasion de lui répondre. L'an dernier, nous avions à pourvoir aux besoins de quinze édifices dans la Nouvelle-Ecosse; cette année, il y en a dix-huit. L'an dernier, il y en avait six dans l'Île du Prince-Edouard; cette année, il y en a six. L'an dernier, nous en avions quinze dans le Nouveau-Brunswick; cette année, nous en avons dix-huit. L'an dernier, nous en avions vingt-cinq dans la province de Québec; cette année, il y en a vingt-sept. L'an dernier, nous en avions quarante-huit dans la province d'Ontario; cette année, nous en avons cinquante-sept. L'an dernier, nous en avions dans les territoires du Nord-Ouest; cette année, nous en avons quatre. L'an dernier, nous en avions quatre au Manitoba; cette année nous en avons deux. Cela fait donc vingt-deux édifices de plus cette année que l'an dernier, et cela explique cette augmentation.

Matériaux pour réparations, etc., relativement à la ventilation et à l'éclairage des édifices publics, Ottawa..... \$6,000

M. CASEY: A propos de cet item pour la ventilation, il me paraît absolument nécessaire de faire observer au ministre qu'en dépit de toutes ces dépenses, ces édifices sont abominablement aérés. Malgré tout le mécanisme que nous avons dans le soubassement, et les réparations que l'on fait chaque année, la ventilation ne s'améliore pas. Dans cette salle, nous sommes exposés aux courants d'air, et au froid, ou bien nous rôtissons. Nous avons toutes les odeurs qui proviennent de ce qui se passe dans les divers bureaux avoisinants, de